Admission à l'Ecole du Centre Collège Pierre Poivre

- ***Comment faire pour inscrire mon enfant ?***

  Pour pouvoir inscrire un enfant à l'Ecole du Centre Collège Pierre Poivre, il faut impérativement que l'un des parents devienne membre de l'Association Ecole du Centre.

- ***Qu'est-ce que l'Association Ecole du Centre ?***

  C'est une association mauricienne à but non lucratif qui gère l'établissement scolaire. Faire partie de l'Association Ecole du Centre représente un soutien apporté à un projet éducatif de qualité.

Vous pouvez devenir soit :

1. Membre Ordinaire - Le nom de votre enfant est classé sur une liste dans l'ordre de la date d'adhésion pour l'année prévue de l'entrée en GSM. Si les places disponibles sont déjà réservées, le nom de votre enfant est alors classé sur une liste d'attente.

   Le droit d'adhésion pour la famille, indépendamment du nombre d'enfants, pour devenir **membre ordinaire** est de Rs 8 000., non remboursable.

   Une quotité annuelle de Rs 300. est aussi requise. Elle est incluse dans les frais de scolarité lorsque votre(vos) enfant(s) intègre(nt) l'établissement.

2. Membre Fondateur - Ce qui vous donne la garantie que tous vos enfants seront admis à l'école en GSM. Chaque année il n'y a pas plus de 15 membres fondateurs.

   Le droit d'adhésion pour la famille, indépendamment du nombre d'enfants, pour devenir **membre fondateur** est de Rs 60 000., non remboursable.
   Cette somme peut être versée de 3 manières différentes :

   ⇒ Soit en tranche unique à l'inscription.
   ⇒ Soit vous payez Rs 16 000. le jour de l'inscription et le reste par virement bancaire de Rs 2 000. par mois pendant 22 mois.
   ⇒ Soit vous payez Rs 12 000. le jour de l'inscription et le reste par virement bancaire de Rs 3 000. par mois durant 16 mois.

Une quotité annuelle de Rs 1 200. est aussi requise. Elle est incluse dans les frais de scolarité lorsque votre(vos) enfant(s) intègre(nt) l'établissement.

- ***Qui dois-je contacter pour devenir membre de l'Association Ecole du Centre ?***
  Il faut prendre rendez-vous en téléphonant à l'administration au 433 24 75.

- ***Que faire si mon enfant vient d'un établissement français homologué ?***
  Il pourra être admis, dans la limite des places disponibles, à condition que vous deveniez membres.

- ***Puis-je inscrire mon enfant en cours de cycle s'il vient d'un établissement mauricien ?***
  Oui, mais il devra d'abord passer un test de niveau au mois de juin. Selon les places disponibles et les résultats à ce test de niveau, les meilleurs élèves seront acceptés. En cas d'ex-aequo, la priorité sera donnée à l'enfant dont la famille est déjà membre.

Droit d'inscription (année 2019/2020)

Un droit d'inscription de Rs 36,000. non remboursable est réclamé à chaque nouvel élève à la rentrée scolaire. Pour l'entrée en Grande Section Maternelle, les droits d'inscription sont payables en deux tranches (50% un an et demi avant la date de scolarisation et le solde l'année de scolarisation).

Le Lycée des Mascareignes

Le Lycée des Mascareignes est situé à Helvetia, St. Pierre, à côté de l'Ecole du Centre Collège Pierre Poivre et accueille principalement les élèves venant de l'Ecole du Nord et du Collège Pierre Poivre. Aucun droit d'entrée n'est exigé pour les élèves venant de ces deux écoles.

Les cours proposés respectent la nouvelle réforme du lycée et du baccalauréat général et technologique français.

Vous pouvez vous renseigner auprès du Lycée des Mascareignes sur le 433 89 92.

Frais de scolarité (Année 2019/2020)

	Annuel (Rs)
PSM et MSM	126,115
GSM et primaire	145,970
Secondaire	166,650
Classe spécialisée AIS primaire	165,970
Classe spécialisée AIS secondaire	186,650

Ces tarifs sont revus à la hausse annuellement entre 5% et 10%, sauf projet exceptionnel.

Pour les élèves arrivant de l'étranger les frais sont réglables d'avance, par période, en août décembre et avril :

	par période (Rs)
PSM et MSM	42,038
GSM et primaire	48,657
Secondaire	55,550

Pour les élèves locaux les frais sont réglables d'avance par mois :

	en 11 mensualités (Rs)
PSM et MSM	11,465
GSM et primaire	13,270
Secondaire	15,150

Fournitures scolaires

Une participation aux frais de fournitures diverses, de reprographie, de transport pour les sorties pédagogiques, de projets pédagogiques, etc... est demandée à tous les élèves. Elle se chiffre à Rs 1,975. par élève par an. Les entrées payantes (musée, cinéma, etc.) ne sont pas comprises.

Matériel Scolaire (PSM, MSM et GSM seulement)

Une participation aux frais de matériel scolaire (ardoise, crayons, pinceaux, feutres, peinture, colle, fichiers de travail, etc.) est demandée aux élèves de PSM, MSM et GSM. Elle se chiffre à Rs 2,075.

Religion/Valeurs Morales (CP à 3ème)

Une participation de Rs 600 annuellement est demandée aux élèves du CP à la 3ème.

Les abattements pour les familles nombreuses s'appliquent en tenant compte des enfants scolarisés dans notre établissement aussi bien qu'au Lycée des Mascareignes.

Pour l'Ecole du Centre Collège Pierre Poivre :

- Une réduction de 15% est accordée aux familles ayant 3 enfants scolarisés.
- Une réduction de 20% est accordée aux familles ayant 4 enfants scolarisés.
- Une réduction de 25% est accordée aux familles ayant 5 enfants ou plus scolarisés.

Pour le Lycée des Mascareignes :

Voir taux de réduction applicable au Lycée.

Fonds de solidarité

Cette aide est accordée, aux élèves mauriciens, sous forme de bourse. Sauf circonstances exceptionnelles, les demandes de bourse ou de parts de bourse ne sont prises en compte que pour les enfants ayant au moins 4 années de scolarisation dans notre établissement, après examen minutieux des dossiers.

Assurance accident

Cette assurance offre une couverture 24 heures sur 24. Elle est obligatoire pour tous les élèves. Elle coûte Rs 140 par enfant par an pour une limite de Rs25,000 et vous sera réclamée en même temps que les manuels scolaires.

Tenue des élèves

L'uniforme est obligatoire. Tous les éléments de l'uniforme sont disponibles au « School Shop » à Candos et à l'école le jour de la vente des livres.

Horaires

07h55 à 14h30 du lundi au jeudi et de 07h55 à 12h00 le vendredi pour les maternelles et le primaire.

07h55 à 14h30/15h30 du lundi au vendredi pour le secondaire.

Comment inscrire mon enfant à l'Ecole du Centre Collège Pierre Poivre ?

Année Scolaire 2019-2020

ECOLE DU CENTRE
COLLEGE PIERRE POIVRE

L'établissement est homologué par l'Éducation Nationale Française
Arrêté du 20 mars 2006 paru au Journal Officiel no. 102 en date du 30 avril 2006

Ecole du Centre Collège Pierre Poivre
Helvetia, Saint Pierre, Ile Maurice
Tél.: (230) 433 24 75
Fax : (230) 433 36 60
E-mail : direction@ecoleducentre.org
Site : www.ecoleducentre.org

01/04/2019